VILLE D'ORANGE

Lors du dépôt de votre dossier de mariage, nous vous fixerons un rendez-vous avec l'Officier de l'Etat Civil. Ce n'est **qu'à l'issue** de ce rendez-vous **et après** validation de votre dossier (complet et conforme, y compris au regard de l'audition) que l'enregistrement définitif de cette date et de cet horaire sera effectif.

DOSSIER de MARIAGE

Situation	Domicile	Célibataire	Divorcé(e)	Veuf (Ve)	Nationalité
Époux (se)					
Époux (se)					

Pièces à fournir

Époux (se)	Époux (se)
☐ ○ Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (à la date du dépôt du dossier de mariage).	☐ ○ Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (à la date du dépôt du dossier de mariage).
☐ ○ Pièce d'identité délivrée par une autorité publique + copie recto-verso	☐ ○ Pièce d'identité délivrée par une autorité publique + copie recto-verso
☐ ○ Demander à vos témoins de compléter leurs fiches de renseignements (ci-jointes). ○ Fournir la copie de leur pièce d'identité (recto-verso).	☐ ○ Demander à vos témoins de compléter leurs fiches de renseignements (ci-jointes). ○ Fournir la copie de leur pièce d'identité (recto-verso).
☐ **Justificatif de domicile (moins de 3 mois) :** ○ Bail locatif (sauf particuliers) ○ Quittance de loyer (sauf particuliers) ○ Facture EDF, GDF, Téléphone (à l'exclusion de la téléphonie mobile) ○ Dernier avis d'imposition ou de non-imposition ○ Dernier avis de taxe d'habitation ○ Attestation pôle emploi	☐ **Justificatif de domicile (moins de 3 mois) :** ○ Bail locatif (sauf particuliers) ○ Quittance de loyer (sauf particuliers) ○ Facture EDF, GDF, Téléphone (à l'exclusion de la téléphonie mobile) ○ Dernier avis d'imposition ou de non- imposition ○ Dernier avis de taxe d'habitation ○ Attestation pôle emploi
☐ ○ Formulaire d'autorisation de diffusion d'images	☐ ○ Formulaire d'autorisation de diffusion d'images
☐ ○ Compléter la fiche de renseignements (adresse et profession des parents, contrat de mariage…) ○ Fournir les actes de naissance des enfants nés hors mariage. ○ Attestation sur l'honneur.	☐ ○ Compléter la fiche de renseignements (adresse et profession des parents, contrat de mariage…) ○ Fournir les actes de naissance des enfants nés hors mariage. ○ Attestation sur l'honneur.

T. S.V.P.

Place G. Clemenceau – B.P. 187 -84106 Orange Cedex – Vaucluse
Tel : 04 90 51 41 29 – Mail : etatcivil@ville-orange.fr – web : www.ville-orange.fr
Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à monsieur le Maire d'Orange

VILLE D'ORANGE

Étrangers :

□ Acte de naissance de MOINS de 6 mois (à la date du dépôt du dossier de mariage).
Original + traduction (par un traducteur assermenté) ou acte plurilingue.

□ Certificat de coutume de MOINS de 6 mois (à la date du dépôt du dossier de mariage) délivré par le consulat.

□ Certificat de célibat ou de non remariage de MOINS de 6 mois (à la date du dépôt du dossier de mariage) délivré par le consulat.

□ Carte de séjour ou passeport avec visa en cours de validité

□ Pour les divorcés(es) : acte de mariage + acte de divorce (original et traduction).

Veuf (Ve) :

□ acte de décès du précédent conjoint

Dépôt du dossier

Entre 1 an au plus et 30 jours au moins avant la date du mariage

La présence des **deux** futurs époux, munis de leur pièce d'identité, est exigée au dépôt du dossier, aux horaires suivants :

Le lundi de 13h30 à 16h00
Du mardi au jeudi de 8h00 à 11h00
Et de 13h30 à 16h00
Et le vendredi de 8h00 à 11h00

Le jour de la célébration du mariage, les futurs époux et leurs témoins devront présenter une pièce d'identité.

Place G. Clemenceau – B.P. 187 -84106 Orange Cedex – Vaucluse
Tel : 04 90 51 41 29 – Mail : etatcivil@ville-orange.fr – web : www.ville-orange.fr
Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à monsieur le Maire d'Orange

VILLE D'ORANGE

SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL

Fiche n°4

Mariage civil
-
Formulaire d'autorisation de diffusion d'images

Date de la cérémonie :

Nom et prénom du ou des époux :

Objet de l'autorisation :

J'autorise, à titre gracieux, la prise de photographies lors de la célébration de mon mariage civil par un photographe de la presse locale ou de la mairie (rayer la mention inutile) ainsi que la publication éventuelle de ces photographies sur les supports suivants (cochez les cases autorisées) :

☐ Site internet de la commune

☐ Réseaux sociaux officiels de la collectivité

☐ Bulletin municipal

☐ Presse locale

Conditions :

Cette autorisation est donnée uniquement pour les images où je suis reconnaissable, et uniquement dans le cadre mentionné ci-dessus. Elle est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de signature.

Je peux retirer mon consentement à tout moment, en adressant une demande écrite à la Mairie à l'adresse suivante : dpo@ville-orange.fr. et en copie (cc) à : communication@ville-orange.fr ; etatcivil@ville-orange.fr

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / _____

Signature du/de la futur(e) époux(se) :

[précédée de la mention « Lu et approuvé »]